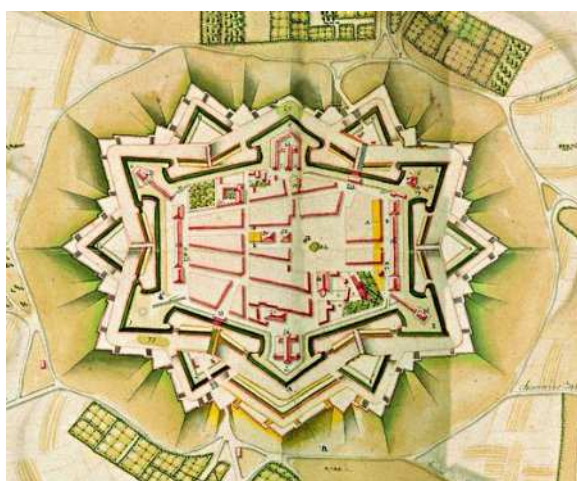


Phalsbourg passe au royaume de France

Le 28 février 1661, neuf jours avant sa mort, Mazarin règle le problème lorrain en signant le traité de Vincennes. Charles IV, qui avait récupéré le duché de Lorraine au traité des Pyrénées en 1559, recouvre le duché de Bar, mais doit céder au roi de France le chemin d'Allemagne corridor permettant au roi de France et à ses armées de gagner ses territoires en Alsace sans poser le pied en terre étrangère, fut-elle lorraine. Phalsbourg passe à la France, ainsi que Danne, Henridorf, Lutzelbourg, Vilsberg, Hultehouse et Haselbourg.

Phalsbourg, forteresse de Vauban



L'Alsace est alors terre de France, il s'agit de défendre le royaume par une série de forteresses. En 1679, Michel Le Tellier, marquis de Louvois, entreprend un voyage d'inspection des frontières. Sébastien Le Prestre marquis de Vauban, commissaire général des fortifications depuis 1678, l'accompagne. Et Louis XIV, sur les conseils de ce dernier, décide de faire bâtir

à Phalsbourg *"une bonne place de guerre qui ne sera point d'une trop grande étendue pour occuper tous les terrains nécessaires à pouvoir contenir une assez grosse garnison et tout ce qui sera besoin à son entretien"* Et Vauban de poursuivre, dans son mémoire du 25 juillet 1679 : *" D'ailleurs l'air y est très bon, les paysages merveilleux, la chasse et la facilité de se chauffer telle qu'il n'y a peut-être pas un endroit dans le Royaume où elle soit si grande. À l'égard de son importance elle forme l'une des principales entrées de la Lorraine aux Allemands, nous assure la communication en Alsace par le passage le plus fréquenté et le plus commode de tous, et tient tous les pays qui sont derrière soi en sûreté. "*

Vauban reprend à son compte le projet de George Jean qui voulait faire de Phalsbourg *"ein Schlüssel zwischen Frankreich und dem Elsaß "* et voici que le destin de la nouvelle forteresse est de défendre la France, ce dont elle s'acquittera de glorieuse façon au XIXe siècle.